

Magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat du Valais

La bonne cuvée 2005 ne les endormira pas

L'association de défense des fonctionnaires, magistrats et employés de L'Etat du Valais (AMFE) ne se plaint pas. Pour 2005, elle a raisonnablement obtenu, et peu perdu. Elle ne compte pas pour autant s'endormir.

2700 membres, un poids certain dans la FMEF, fédération faïtière de la fonction publique valaisanne... L'association des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat du Valais (AMFE) faisait le point vendredi 8 avril à l'occasion de son assemblée générale. Un point bien rond: «En comparaison avec d'autres cantons, nous n'avons pas de raisons de nous plaindre», a résumé la présidente Ariane Praz. Les conditions de travail pour 2005 justifient ce satisfecit: salaires pleinement adaptés au renchérissement (1.3%), augmentations individuelles, octroi de deux jours de congé supplémentaires, reconnaissance accrue des employés ...

Seuls deux nuages gâchent ce ciel d'anticyclone. Le Conseil d'Etat a gelé les demandes de reclassification en 2004, et on ignore toujours si 2005 sonnera l'heure du dégel. Le Conseiller d'Etat sortant Wilhelm Schnyder, patron des finances, s'est voulu optimiste. Les comptes 2004 seront excédentaires, de quoi se donner de l'air et «une marge financière suffisante pour réintroduire les classifications.»

[Lire l'article complet](#)